

CHAMPIONNAT DE
FRANCE
DESCENTE
NAGE
EN EAU VIVE

07 > 09
JUIN
2025



LA DRANSE /
THONON-LES
BAIN 

Championnat de France Et Trophée France Espoir

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2025

Du 7 au 8 JUIN 2025

La Dranse

Thonon les Bains

Frédéric Di Méglio, président de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins, la commission Nationale nage en eau vive avec la participation du comité régional AURA et la ville de Thonon les Bains ont le plaisir de vous accueillir le 07 & 08 juin 2025 pour le Championnat de France et le Trophée France Espoir de descente sur la Dranse.

Comité d'Organisation :

Responsable de l'organisation	:	Lauriane AUDOUY
Juges de départ	:	Olivier David/ Patrick PRUNIER
Juges d'arrivée : Chronométrateur	:	Bernadette GAUDY/BREDY Valérie
Secrétaire à l'arrivée	:	Patricia AUDOUY / Françoise GRAND
Contrôleur matériel compétiteurs	:	Patrick Prunier
Délégué fédéral	:	Olivier David
Escortes homme & femme	:	Présent sur la compétition
Responsable Jeunes	:	Wilfrid MERCIER

Comité de Course :

Directeur de Course	:	Olivier DAVID
Chargé de mission compétition	:	Yohann Wursthorn
Responsable Sécurité	:	Fabrice CHANLIN/Nicolas JAL
Responsable Chronométrage	:	Olivier DAVID
Responsable des juges	:	Olivier DAVID
Responsable Informatique	:	Alaric PRUNIER/ Lucie GRAND

Comité de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	Françoise GRAND
L'organisateur de la manifestation	:	Lauriane AUDOUY
Directeur de Course	:	Olivier DAVID
Représentant des Compétiteurs	:	Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.

Jury de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	Françoise GRAND
Chargé de mission compétition	:	Yohann Wursthorn
Directeur de Course	:	Olivier DAVID
Responsable Chronométrage	:	Olivier DAVID
Responsable des juges	:	Olivier DAVID
Représentant des Compétiteurs	:	Élu par les chefs d'équipe la veille de la compétition.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2025

Du 07 & 08 JUIN 2025

La Dranse

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2025 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.

- **Pour les adultes :**

Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, daté de moins de 1 an au jour de la compétition et délivré par tout médecin.

- **Pour les Mineurs :**

Seule est exigée la présentation d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé (moins d'un an) tel que prévu depuis 2021 pour tous mineurs.

Questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM en ligne sur <https://medical.ffessm.fr>

- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification)

Équipement :

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.

Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Sécurité :

Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation pour la Sécurité (avec le niveau requis nécessaire).

Le comité d'organisation pourra :

- modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra :

- modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Nom : Lauriane AUDOUY
Adresse : 27b chemin vieux 74200
Thonon-les-Bains
Téléphone : + 33 (0) 6 25 87 14 04
Lauriane.audouy@gmail.com

Nom : Françoise GRAND
Adresse : 80 impasse de la Marauque
38780 EYZIN PINET
Téléphone : + 33 (0) 6 45 91 85 83
m.francoise.grand@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DE DESCENTE DE NAGE EN EAU VIVE 2025

Du 07 & 08 JUIN 2025

La Dranse

PROGRAMME

Samedi 07 Juin 2025

- De 10 H à 12 H : Confirmation des engagements au PC Course par le chef d'équipe.
salle du stade de Vongy - 5 Rte du Ranch, 74200 Thonon-les-Bains
- 12 H 30 à 13H 30 : Contrôle du matériel pour la compétition (parking base AN rafting)
.
- 12 H 30 à 16 H 30 : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.
- 17 H 30 : Réunion
(salle du stade de Vongy - 5 Rte du Ranch, 74200 Thonon-les-Bains)
Du comité d'organisation.
De l'équipe sécurité.
- 18 H 00 : Cérémonie d'ouverture & briefing (salle du stade de Vongy - 5 Rte du Ranch,
74200 Thonon-les-Bains)
Retrait des dossards par le chef d'équipe.
Élection du représentant des Nageurs.
- 19 H 00 : Repas (Tartiflette + dessert)
Inscription obligatoire

Dimanche 10 Juin 2025

- 9 H 00 : Installation des juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité.
- 9 H 30 : 1^{ER} Départ du Championnat de France
2025(toutes les 30 secondes).
- 11 H 15 : Départ de la Course Espoirs 2025 (toutes les 30 secondes).
- 13 H 30 : Cérémonie de Remise des résultats et des Prix .
Suivie :
○ D'un vin d'honneur

Pc Course : Salle du stade de Vongy - 5 Rte du Ranch, 74200 Thonon-les-Bains

LE PARCOURS

TOPO GUIDE



INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	<i>Désignation</i> Championnat de France et Trophée France Espoir – Saison 2025 <i>Date – Lieu</i> 7/8 Juin 2025 – Thonon les Bains-La dranse <i>Catégories</i> Toutes catégories
----------------	--

<p style="text-align: center;">COORDONNÉES CLUB</p> <p>NOM</p> <p>.....</p> <p>N° d'affiliation</p> <p>Coordonnées (adresse, téléphone)</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">CACHET CLUB</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">RESPONSABLE NEV</p> <p>NOM</p> <p>tél.</p> <p>E-mail</p> <p style="text-align: center;">Signature</p>
--	---	--

CHEF D'ÉQUIPE* : Nom : Prénom : <i>* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.</i>	<input type="checkbox"/> Candidat représentant des compétiteurs** Tél. :
---	---

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	CACI	N° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	
1	↓ <input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
Chaque club DOIT mettre à disposition de l'organisation une personne pour 3 nageurs engagés. Remplir la fiche par ordre alphabétique						
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM PRÉNOM	JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non
Autre(s) personne(s) :	<input type="checkbox"/>

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Frais d'inscription compétiteurs adultes :	12 € x = €
Pour les catégories benjamins & Minimes :	10 € x = €
Inscription & Règlement avec HelloAsso : Avant le 26 Mai 2025	
https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/championnat-de-france-et-trophee-france-espoir/widget	
Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à :	
Françoise GRAND :	m.francoise.grand@wanadoo.f
Alaric PRUNIER :	alaricprunier1@gmail.com

**AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRÉLÈVEMENT
NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE
LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS**

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Personne investie de l'autorité parentale de :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du dépositaire de l'autorité parentale :

() Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout Prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type : Descente

Genre de la manifestation : **Championnat de France et trophée France espoir 2025**

Lieu : **Thonon les Bains**

Date : **7 & 8 Juin 2025**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Née(e) le / / à,

Domicilié au

.....
Agissant en qualité de Personne investie de l'autorité parentale

Autorise Mon fils Ma fille L'enfant :

Né(e) le / / à,

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : Au

Fait à :

le :

Signature

Hébergements

Camping St Disdille :

Adresse : 117 Av. de Saint-Disdille, 74200 Thonon-les-Bains

Téléphone : 04 50 71 14 11

Camping La Pinède

Adresse : 10 Av. de la Plage, 74140 Excenevex

Téléphone : 04 50 72 85 05

Office du tourisme Thonon-les-Bains :

Adresse : 2 Rue Michaud, 74200 Thonon-les-Bains

Téléphone : 04 50 71 55 55

Inscription repas du samedi soir 7 juin 2025

Club :

Coût : 10 euros

	Nom	Prénom
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		

Frais d'inscription Repas: **10,00 €** x = €

Inscription : Avant le 26 Mai 2025

Paiement par chèque à l'ordre de FFESSM auprès de Françoise Grand, à remettre le jour de la reconnaissance.

Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à :

Lauriane AUDOUY : lauriane.audouy@gmail.com

Françoise GRAND: m.francoise.grandwanadoo.fr